

Habilitation électrique initiale : opérations d'ordre non électrique (B0-H0-H0V) pour les exécutants ou chargés de chantier

1 jour - À partir de 325 €HT - Réf. EL/B080

Objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement à risque électrique

Public concerné

- Toute personne chargée de réaliser des opérations d'ordre non électrique dans des zones à risques électriques

Niveau de connaissances préalables requis

- Aucun prérequis

Profil du formateur

- Formateur-expert en prévention du risque électrique, qualifié Apave et suivi selon notre processus qualité

Documents délivrés suite à l'évaluation des acquis

- Avis et titre pré-rédigé adressés à l'employeur lui permettant de délivrer le titre d'habilitation électrique (durée de validité recommandée selon la NF C 18-510 : 3 ans)

Programme

Partie en présentiel (1 jour)

- Environnement à risque électrique (identifier le risque électrique)
- Maîtrise d'un environnement à risque électrique
- Notions sur les grandeurs de base (tension, intensité, résistance, puissance, alternative, continue, monophasé, triphasé, conducteur de protection), de la production à l'utilisation (centrale, photovoltaïque, éolienne, groupe électrogène, transport haute tension, poste de transformation...)
- Risques électriques (analyse des risques et des accidents)
- Les mécanismes d'électrisation (l'électrocution, l'électrisation, seuils de tensions et d'intensité dangereux), le court-circuit, effets physiologiques du courant sur l'homme, causes d'accidents, facteurs humains et matériels
- Conduite à tenir en cas d'accident (agir en cas d'accident d'origine électrique, conducteurs tombés à terre, faire face à l'incendie et au risque électrique, distance à respecter pour l'utilisation d'un extincteur)
- Domaine de tension et zones à risques (définitions des domaines de tension, mesures générales de protection contre les pièces nues sous tension, distances et zones d'environnement)
- Matériels et outillages mobiles et portatifs (choix, vérification, et utilisation, marquage normatif, les différentes classes d'appareil (classes 1, 2 et 3), utilisation à l'extérieur, conditions humides, sur un chantier ou dans un local à risque d'explosion)
- Les symboles d'habilitation électrique (les différents niveaux d'habilitation, les différents types d'opérations, la chaîne d'encadrement)
- Moyens de protection collective et individuelle (la gradation des moyens de protection, la mise hors tension électrique, le balisage de la zone de travail)
- Documents applicables (titre d'habilitation, autorisation de travail, avis de fin de travail, déclaration de projet de travaux)
- Réglementation en vigueur (Le décret 2010-1118 et les arrêtés afférents, la norme NF C18-510)

Durant les mises en situation, les B0/H0/H0V exécutants seront évalués sur les savoirs et savoir-faire suivants :

- Identification des ouvrages BT ou des installations BT et les zones d'environnement objet des opérations (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
- Evaluation des risques pour une situation donnée et correspondant aux habilitations visées
- Comportement adapté à la situation et respect des prescriptions de sécurité, savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Identification des différents acteurs (chargé d'exploitation électrique, chef d'établissement, ...)
- Echanges avec les différents acteurs
- Exploitation du contenu d'un titre d'habilitation
- Reconnaissance de la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés

- Identification, vérification et utilisation du matériel et des outils dans un environnement électrique
 - Application des procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique
- Durant les mises en situation complémentaires en présentiel (0,5 jour en sus), les B0/H0/H0V chargés de chantier seront évalués sur les savoirs et savoir-faire suivants :
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux habilitations visées
 - Utilisation des documents correspondant à son niveau d'habilitation et à sa fonction
 - Application des prescriptions de cette habilitation
 - Définition et mise en place la zone de travail
 - Faire appliquer les instructions de sécurité
 - Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique

Le + APAVE

- + Méthode pédagogique active et innovante permettant aux stagiaires d'être acteurs de la formation
- + Réalisation d'une application pratique en salle
- + Fourniture du carnet de prescriptions électriques pour les formations en Interentreprises

0 805 62 5000 | apave.fr

